

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/12/2022

*Date convocation : 21 décembre 2022*

*Excusée : Cécile POULY*

*Absents : Henri ALLARD – Eric DARD*

Lecture du compte-rendu du 04/11/2022 : approbation du Conseil

▪ **Syndicat de Gestion des Eaux du Velay (SGEV) :**

Suite à l'application des nouveaux statuts du SGEV à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Conseil désigne :

- M. MIDROIT Serge, délégué titulaire
- M. BREUIL Jérôme, délégué suppléant

▪ **Ciné Parc :**

Le Conseil accepte le retrait de la commune de Viscomtat.

▪ **ALF Programme LEADER :**

Le Conseil approuve :

- la candidature au programme LEADER Puy de Dôme 2023-2027
- La stratégie locale de développement de ce programme
- Le périmètre proposé et demande que la communauté de communes ALF soit incluse dans ce périmètre.

▪ **Recensement 2023 :**

Les opérations de recensement se dérouleront du 19 janvier au 18 février 2023

- Stéphanie ARDEVOL est nommée coordonnateur communal et agent recenseur
- Béatrice Rivollier est nommée agent recenseur

Le Conseil fixe la répartition de la dotation forfaitaire de 1221 € brut.

• **Travaux église :**

M. le Maire rappelle le projet de restauration du beffroi de l'église et propose de désigner un maître d'œuvre pour la réalisation de ces travaux. Il présente le contrat établi par DESNIER François, architecte à Brioude. Le Conseil accepte la proposition de M. le Maire et décide de confier à M. DESNIER François la prestation de maîtrise d'œuvre au taux de 12%.

**Section de Rochette Ribier :**

M. le Maire présente la demande de M. ORIOL Maxime en vue d'acquérir deux parties de sectionnal attenantes ses propriétés (section AK n° 16 et 17 et section AD n° 219-646-215-644-643) au lieu-dit Rochette Ribier. Le Conseil décide de lancer la procédure d'acquisition à savoir convocation des électeurs de la dite section.

• **Territoire Energie 63 :**

Dans le cadre de France Relance, Territoire Energie 63 propose le remplacement de 7 horloges d'éclairage public afin de limiter les coûts de fonctionnement. Le Conseil Municipal approuve le devis de TEG63 pour un montant de 4700 € HT subventionné à 90%.

- **Extinction éclairage public :**

Le Conseil désigne l'ADUHME pour faire le diagnostic gratuit afin d'estimer le gain.

- **Questions diverses :**

- PLUI : une nouvelle étude est lancée (durée 2 ans)
- Déneigement : M. FAUVET Denis, entrepreneur, assurera les travaux de déneigement en complément des employés communaux.
- Remplacement photocopieur : contrat de location avec KOESIO sur une durée de 22 trimestres et reprise de l'ancien photocopieur.
- Dégrèvement taxes foncières 2022 : Suite aux pertes de récoltes dues à la sécheresse, la liste des propriétaires fixant l'objet d'un dégrèvement est à la disposition du public en mairie
- Deux composteurs ont été installés au cimetière par la communauté de communes ALF.
- Colis et repas de Noël : Le repas du 19 novembre a réuni 56 convives et 71 colis ont été distribués avant les fêtes de Noël.
- Vœux de la Municipalité : la cérémonie aura lieu le samedi 14 janvier 2023